

Bonjour,

Page suivante, courrier relatif au fonctionnement de l'infirmierie.

Bonne réception. Cordialement.

Pour le Chef d'Établissement,



SÉVIGNÉ *Édith CUSENZA*

Secrétaire de direction

04.91.12.24.07



Marseille, le 10 octobre 2017

Aux parents d'élèves du Collège et du Lycée

Chers parents,

Nous constatons depuis quelque temps et pour beaucoup d'élèves des passages répétitifs à l'infirmerie. Nous sommes aussi interpellées par la facilité qu'ont certains à s'automédiquer. Nous ne pouvons en aucun cas nous substituer au médecin de famille et n'avons pas le droit d'administrer les mêmes médicaments sur plusieurs jours de notre propre chef. Les élèves n'ont en aucun cas le droit de nous donner des injonctions.

Nous vous rappelons que même la prise de Paracétamol n'est pas anodine.

De ce fait, nous aimerions vous informer sur les fonctions premières de l'infirmerie scolaire. Elle est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et de soins d'urgence. Ce n'est en aucun cas un lieu où nous distribuons des médicaments.

C'est pour cette raison que nous vous demandons d'être plus attentifs aux maux de vos enfants dès le matin (céphalée, fièvre, maux de gorge, maux de ventre, angoisse....) et si vous le jugez nécessaire, de leur donner quelque chose afin qu'ils puissent passer leur journée dans les meilleures conditions.

Il est évident qu'en cas d'évolution des symptômes, nous sommes là pour nous occuper d'eux et juger d'un éventuel retour à la maison ou d'une consultation chez le médecin de famille. Dans tous les cas l'infirmière ou le responsable de niveau (en cas de son absence) vous préviendra. Si votre enfant vous téléphone en vous suppliant de venir le chercher, conseillez-lui de venir se présenter à l'infirmerie et nous jugerons si son état de santé nécessite son départ. Nous vous rappelons que tout passage à l'infirmerie est consigné normalement dans le carnet de liaison sauf si l'élève passe pendant les récréations ou à la pause déjeuner. Si nous décidons de commencer une prise en charge thérapeutique c'est à vous, parents, de prendre le relais à la maison.

A partir de cette année, nous ne donnerons plus à la pause déjeuner les traitements de maladies saisonnières (grippes, rhinopharyngite, otites,.....). En effet nous constatons trop souvent que vos enfants oublient ou n'ont pas le temps de venir à l'infirmerie les prendre. De ce fait le traitement n'est pas administré correctement et la guérison en est retardée. Il appartient au médecin de famille de répartir différemment le traitement au cours de la journée.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous comptons sur votre soutien pour que le passage de votre enfant à l'infirmerie se passe dans de bonnes conditions.

Cordialement.

Les infirmières
Mireille LUBRANO et Nathalie CHARMASSON.